



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



Bienvenue,

à l'INSPÉ de Lorraine, site de Maxéville

Adresse :

5 rue Paul Richard
54320 MAXEVILLE

Votre contact sur site est :

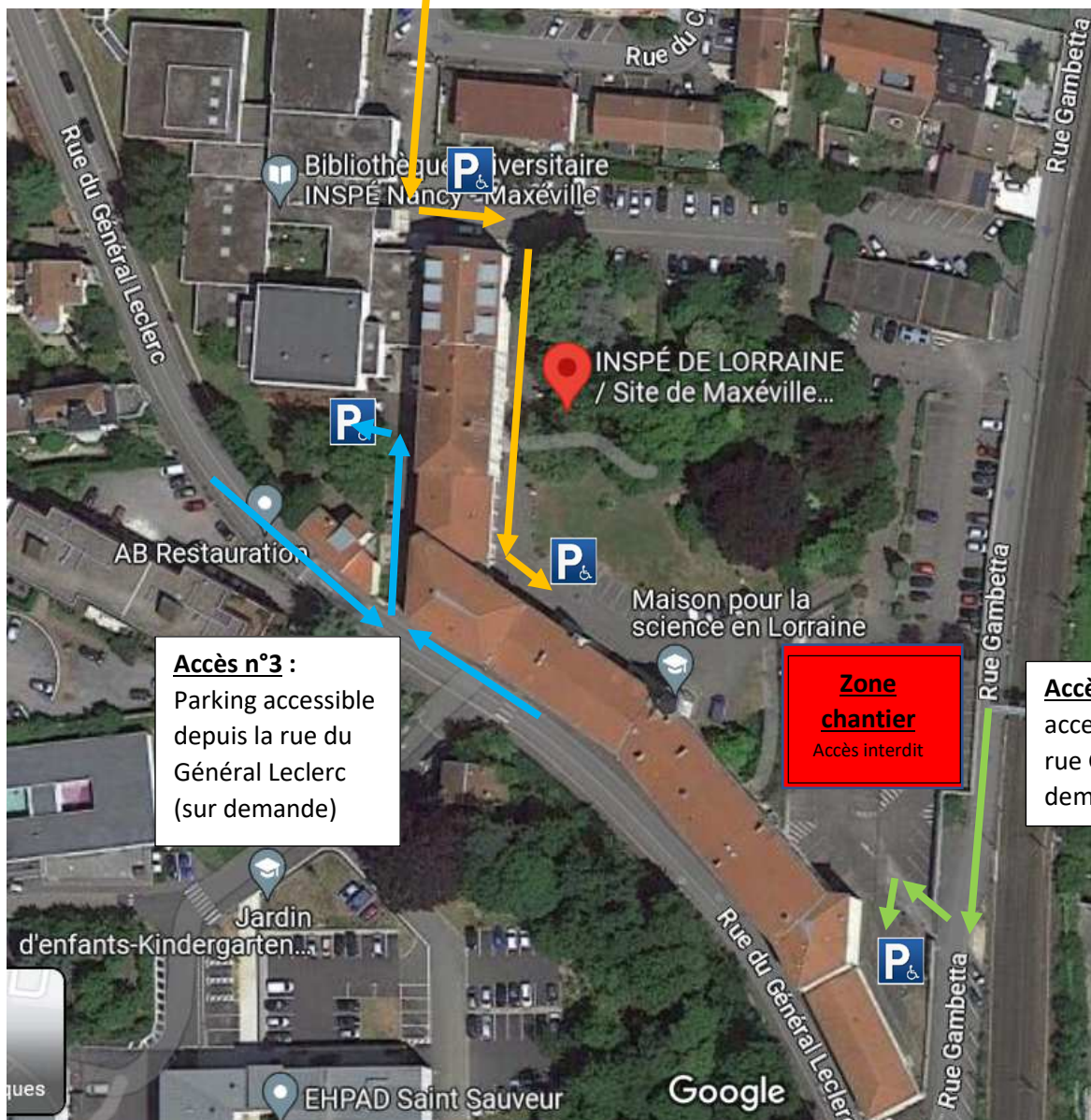
Stéphane POTU, Responsable Technique et Logistique
Bureau E00

06 33 17 90 13

stephane.potu@univ-lorraine.fr



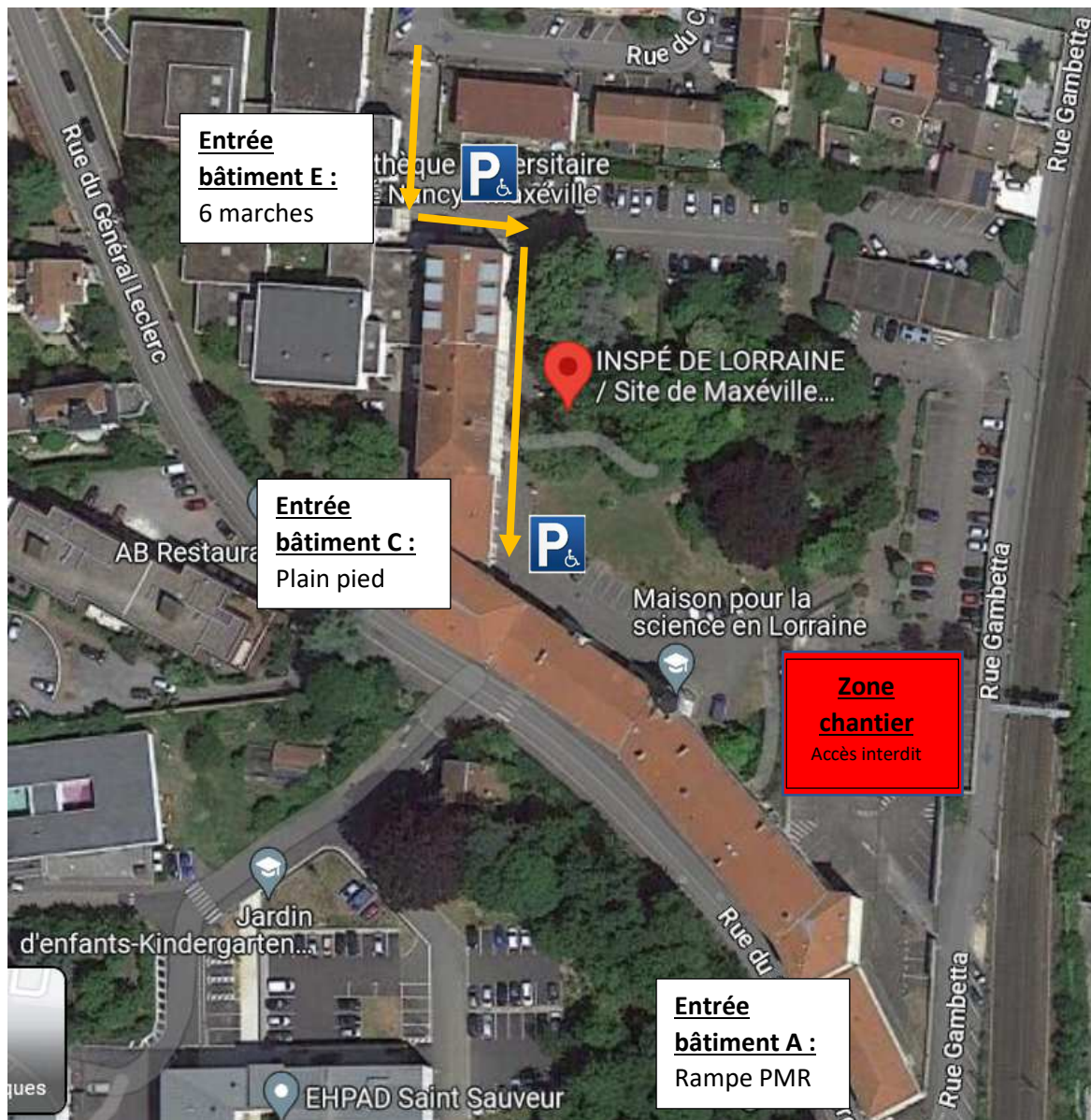
Accès n°1 : Parking accessible depuis le 5 rue Paul Richard



Accès au site



- 1) Accès 1 depuis le 5 rue Paul Richard à Maxéville :** stationnement possible.
 - Deux places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap situées au plus près des entrées principales du site aux bâtiments E puis C.
 - Arrivée par le bâtiment C de plain-pied ou par le bâtiment A avec rampe PMR (via l'accès N°2 par la rue Gambetta) à privilégier pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
 - Escalier de 6 marches pour se rendre à l'accueil du bâtiment E



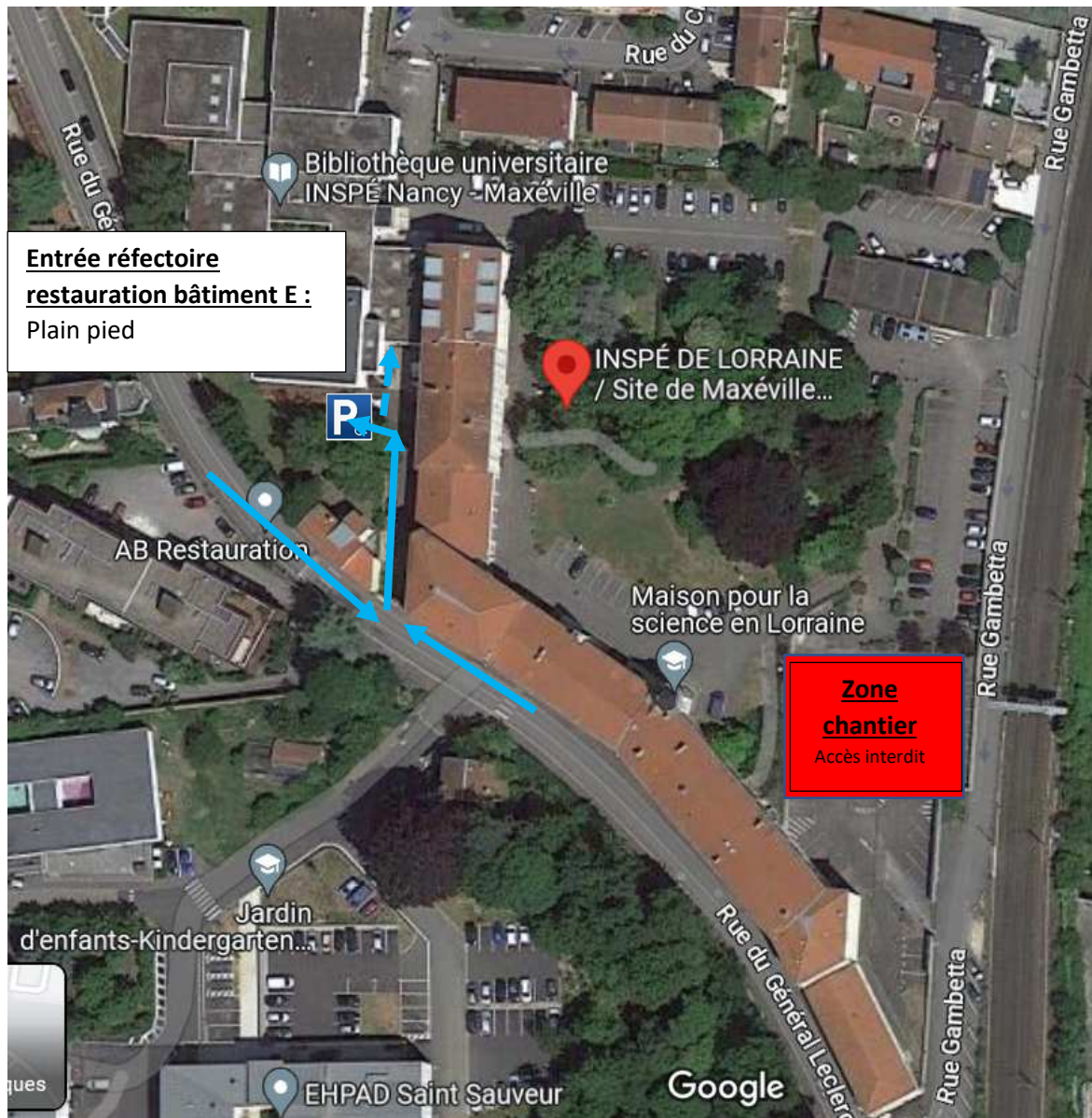
2) Accès 2 depuis la rue Gambetta en longeant la voie ferrée : stationnement possible.

- Place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap située à l'entrée du bâtiment A à l'extrémité du campus ([ouverture du portail PMR Gambetta à la demande – contacter M. Potu](#)).
- Rampe PMR à l'entrée du bâtiment A
- Ascenseur et monte-charge permettant un accès aux bâtiments A et B.



3) Accès 3 depuis la rue du général Leclerc :

- stationnement PMR possible sur demande ([contacter M. Potu](#)).
- Accès de plain pied au réfectoire du service de restauration au bâtiment E



Le bâtiment du site et tous les services proposés sont partiellement accessibles à tous, grâce :

- à la rampe d'accès PMR au niveau de l'entrée du bâtiment A et aux ascenseur et monte-charge qui suivent dans le cheminement intérieur (donnant accès aux bâtiments B puis C et D) ;
- aux entrées de plain-pied :
à l'accueil du bâtiment C
au niveau du **réfectoire** au bâtiment E (accès depuis la rue du Général Leclerc)

Zones non ou partiellement accessibles aux PMR :

- le rez-de-chaussée du bâtiment E (dont la bibliothèque, à l'exclusion du réfectoire) nécessitant de gravir 6 marches (projet de rampe ou monte-charge en cours) ;
- le premier étage du bâtiment E ;
- les bureaux du personnel enseignant aux étages 2 et 3 du bâtiment D ;
- le service financier (au 2^e étage du bâtiment C).

N.B. : dans ces secteurs, l'accessibilité est traitée par des mesures organisationnelles.

Formation et sensibilisation du personnel

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

- Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap,
- Sensibilisation de l'ensemble du personnel du site.

Le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap. Il a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

Matériel adapté

Le matériel est entretenu et réparé : ascenseur, monte-charge, guichet PMR de la cafétéria du bâtiment E, etc. Le personnel connaît le matériel.

Liste des équipements accessibles et description leur localisation

- Salles de cours des bâtiments A et B (salles partiellement accessibles au RDC du bâtiment E).
- Réfectoire au bâtiment E.
- Hall d'accueil et galerie d'art « le Préau » au bâtiment C (dont sanitaires)

Consultation du registre public d'accessibilité : à l'accueil et sur Internet.

Procédure de visite sur site : contacter Monsieur Potu, responsable technique et logistique au 06 33 17 90 13 ou sur stephane.potu@univ-lorraine.fr pour prise de rendez-vous.